

Enquête population décembre 2017 : Dépouillement de 75 réponses

POINTS POSITIFS :

- Ecole de Musique et OAE : (20)
Le Conseil Municipal prend acte avec satisfaction du soutien de la population en matière d'enseignement de la musique
- Commerces (18) : La galerie Cabaret (3), épicerie (16) et autres
Importance des commerces et services pour le Conseil Municipal. Nécessité de les faire vivre
- Services Municipaux (15) : accueil chaleureux (2), disponibilité (2) Service Technique (5)
Satisfaction du Conseil municipal
- Agence Postale (13)
Le choix de maintenir ce service public a été le bon semble-t-il
- La tranquillité (13)
Tant mieux
- S.E.M.L (10)
Choix qui semble être approuvé
- Ecole (9) : investissement
Essentiel pour la commune
- Association (6) : ASPHODELE, Jardin partagé (9), repas, animation
Le Conseil Municipal soutient les associations du village nécessaires à la vie communale
- Tout ce qui est fait pour les jeunes (8)
La jeunesse c'est l'avenir de Péret, le Conseil Municipal continuera d'œuvrer dans ce sens
- Les équipements : groupe scolaire, champ de l'eau (5), salles municipales (6)
Equipement de la commune en regardant l'avenir de PERET
- Voirie (6) : la remise en état du Boulevard Pasteur, trottoir école
Merci de la reconnaissance
- Gestion financière de la commune : augmentation limitée des taxes locales (3)
Le Conseil Municipal est en faveur du maintien d'une politique fiscale à minima
- Beau village (5) : près de grandes villes autoroutes aéroports gares, situation Géographique de Péret (2) : Plein Sud

Autres points évoqués :

Propreté (4) : Fleurs, espace vert, entretien; Aménagement Cave coopérative : aménagement (3); Pharmacie par boîtes aux lettres (2); Dynamisme de la Mairie : (2); Patrimoine : il est riche et magnifique; Enfouissement des lignes; Son du Clocher; Fête des voisins; Liens sociaux : rencontre facile des personnes diverses au sein des associations; Village cosmopolite; Pas trop de lotissement; Quelques associations; Nombreuses activités sportives; Travaux; Sport et Culture; Pavage centre village; Conseil Municipal des Jeunes

POINTS NEGATIFS :

- Stationnement (26),
Acquisition d'un terrain (50 places) à venir ; 30 places au champ de l'eau ; chacun doit faire preuve de civisme
- Crottes de chiens, chiens errants (20)
Pas de solution ni à Péret ni dans les 35000 communes de France. Chacun doit faire preuve de civisme. Des sacs Toutounet sont à disposition en mairie
- Mauvais état de la voirie (19),
La commune a réalisé plus 1.5 millions d'euros d'investissement depuis 1983. A venir, réfection des rues Paul Valéry, La Fontaine, La tour, Anatole France pour un montant de 153 500 € HT. Le problème est que Péret a très peu de voies départementales et que les travaux de voirie ont un coût
- Secrétariat (2) : amabilité (7), difficulté de communication, pas assez de concertation avec la population (2), ignorance, incompétence (2)
Nous allons essayer d'améliorer mais le personnel n'est ni ignorant ni incompétent

- Rues sales (5)
Réflexion sur l'acquisition d'une balayeuse. Mais chacun doit faire preuve de civisme
- Prix de l'eau : Augmentation (4)
L'eau a un coût, le renouvellement des réseaux doit être financés et coûte très cher (1€/m³).
- L'urbanisation (4) : trop rapide, trop de lotissements (2)
La loi impose des constructions sur des petites parcelles
- Cabinet Médical : très difficile à créer, Pas de Médecin (5)
Le Conseil Municipal continue à essayer de mettre en place un cabinet médical dans le terrain acheté à M Siffre mais il y a une pénurie de médecin comme chacun le sait
- Manque une vraie boulangerie (5)
Elle existe mais elle a fermé faute de clients
- Pas de manifestations (4) : journée des associations (2), Fête locale.
Chacun a sa place dans le secteur associatif que le Conseil Municipal continuera à soutenir mais les bénévoles manquent...
- Circulation (6): rues étroites double sens, des poids lourds qui monte La rue Pierre et Marie Curie
Projet sens unique rue Paul Valéry et rue Debussy, poids lourds interdits rue P et M Curie
- Trop peu de réflexion sur l'écologie (3) : aucun adjoint n'a cette délégation
Certes mais une station d'épuration par lagunage très performante
- Pollutions dans le village : Pesticides utilisés (3), écobuage

Autres points évoqués :

Cloche de l'Horloge (3) : décibels trop élevés nuisance la nuit notamment en été; Traitement inéquitable entre résidents, favoritisme (3); Sécurité insuffisante sorties de L'École, stationnement abusif (3); Manque un agent technique (2); Eclairage des rues (2) : pas d'éclairage jusqu'au bout de la rue Saint Gély d'Arques; Nuisances Incivilités (2) : Chien, alarmes de piscine, travaux dans le village (2); Sécurité : A quand la vidéoprotection (2); Point tri Jaune trop souvent plein (2); Transports : trop de véhicules qui roulent trop vite (2), manque de transport en commun; Manque d'information : Création de nouveaux lotissements (2); Vitesse des véhicules (2); Chats errants (2); Période de Chasse trop longue : insécurité (2); Broussaille risque incendie (2); Aboiement des chiens (2); Manque crèche (2), pharmacie (2); Manque éclairage public au point tri avenue Jules Ferry; Association P.S.L : gestion; Manque de joie : la plupart des gens semblent tristes, pas de sourires, pas de bonjour; Musique : pas assez de manifestations; Aucune structure sociale permettant une écoute, une aide, voire un service en direction de tous les habitants; Patrimoine : manque de mise en valeur de l'architecture des maisons; Pas de lieu vivant dans le centre du village; Endettement : trop de dette; Restauration scolaire circuit court et bio; Pas assez d'associations; Manque de décoration florale; Pas de distributeur de Billets automatique; Pas de vie au village pour les personnes âgées : marché, cinéma; Salles des Fêtes payante pour les Pérotois (gratuite pour répétition), stationnement de semi-remorque sur parking Peyral; Conseil Municipal des jeunes : ouvert qu'au primaire; Déjection des corneilles et autres au niveau des platanes; Manque de dynamisme local beaucoup de salles municipales mais pas beaucoup de propositions aux habitants; Poubelles : PR trop loin du logement; Circulation création : création d'une voie de contournement afin de faciliter le passage de la rue St Gély d'Arques; Apport Inutile de la population nouvelle; Sortie des Ecoles : stationnement dangereux des parent; La communication : à développer; L'esthétique du village à améliorer; Des Rehausseurs : A l'entrée du village route de Cabrières pour faire ralentir les automobilistes; Poubelles cave coopérative; Espace vert : un sentiment d'un laissé aller sans une prise en compte d'un cadre agréable; Point tri avenue Jules Ferry non esthétique; Pas de fête de village; Bassin de rétention rue des Grenaches; Manque trottoir et de passage pour les enfants route de Cabrières.

CONCLUSION :

Le Conseil Municipal a pris note de toutes les remarques et va réfléchir point par point pour améliorer le quotidien et l'avenir des habitants, mais les gros points négatifs relèvent également d'un manque de civisme...